

O B J E T : Réalisation de plateaux verts à SAINT-DENIS aux lieux dits

- MOUFIA
- JAMAIQUE

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de l'opération " Plateaux Verts " dont les crédits ont été votés par le Conseil Régional, la Municipalité a l'intention de procéder à la réalisation de deux plateaux verts dans les écarts de la Ville, à savoir : MOUFIA - JAMAIQUE.

Ces opérations estimées à 670 000 Francs pour la JAMAIQUE et à 212 000 Francs pour MOUFIA pourront chacune bénéficier d'une subvention de 200 000 Francs de l'Etablissement Public Régional. Le complément du financement restant à la charge de la Commune.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs

- d'approuver les projets de réalisation de plateaux verts à MOUFIA et à la JAMAIQUE;
- d'approuver le plan de financement précité, et de vous engager à pourvoir à l'entretien des plateaux verts réalisés et à conserver leur vocation d'installations sportives mises à la disposition des jeunes sportifs de la Commune.

Je mets la question aux voix.

M. Yvon HO POON SUNG - Ne pourrait-on pas rajouter Bois de Nèfles ?

M. Marcel HOARAU - Nous ne pouvons pas le faire. C'est le Conseil Régional qui attribue les plateaux verts.

MIS AUX VOIX, LE RAPPORT

EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

*U - St Denis le 9 Décembre 1981
P/le Préfet, le Secrétaire Général
signé: Didier CULTIKUX
Par Copie Certifiée Conforme,
Le chef de Bureau délégué*